

sacrés animaux marins !

PAR NATEA MONTILLIER TETUANUI - BUREAU ETHNOLOGIE DU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TRADITIONS ORALES. BIBLIOGRAPHIE : TEUIRA HENRY, « TAHITI AUX TEMPS ANCIENS ».

10

Le 3^{ème} congrès international des aires marines protégées (AMP)*, qui s'est déroulé en octobre dernier à Marseille, était notamment placé sous le signe de la culture. L'antenne AMP de Polynésie et le Pays ont été consultés. A ce titre et pour le Service de la Culture et du Patrimoine, Natea Montillier Tetuanui nous dévoile la place et le rôle des esprits protecteurs souvent incarnés par des animaux, les tāura.**

« Selon la tradition orale, l'esprit d'un défunt, appelé *tāura*, peut se manifester aux humains en apparaissant de façon inattendue sous diverses formes : un grillon, un oiseau, un lézard, un chien, un homme, une raie, un cent pieds, une chenille, une anguille... qui elles-mêmes sont liées à un dieu. Les espèces auxquelles nous allons nous intéresser plus particulièrement sont en rapport avec le thème des aires marines protégées : requin, tortue, baleine... »

Un tāura pour chaque famille

Chaque famille polynésienne a un ou plusieurs *tāura*. Seuls les initiés savent remarquer, respecter, apprécier leur présence et éventuellement décrypter leur message.



© JORDI CHIAS

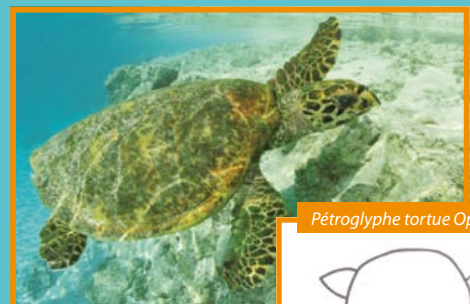
Dans la légende, la belle cheffesse Huri-i-te-mono'i vogue sur le grand requin Tama-'öpü-rua, escorté par la baleine Roi.

Le demi-dieu, Täfa'i part à la conquête d'une femme, Te'ura, accompagné de son *tāura*, le requin Tere-mahia-mā hiva.

Les *tāura* peuvent apparaître en présage au *tahu'a marae* (spécialiste de rituels)

Selon Xavier Caillet* un requin, *tupuna Fenuapeho*, *tāura fēti'i* (familial), avait annoncé à la cheffesse Mano sa mort prochaine.

Dans les légendes, les *tāura* peuvent aussi apparaître en monstre mythique et vengeur (bénitier, espadon, carangue, fantôme) que seul un demi-dieu peut vaincre, tel Rātā.



© Tahiti Tourisme - Ty Sawyer

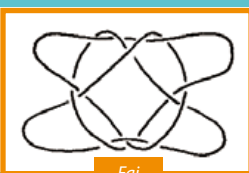
Pétroglyphe tortue Opoa



© DR

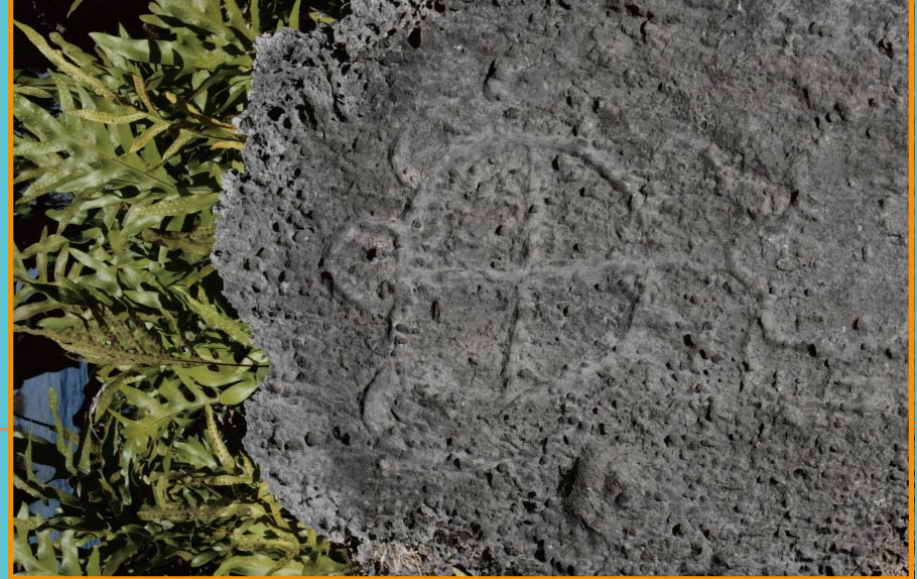
La tortue, un tāura prestigieux

En tahitien, tortue se dit *honu*, qui évolue dans les profondeurs (*hōhonu*) ou *tīfai*, mot rattaché à *fai* (jeu des ficelles) et *tīfaifai* (couvre-lit à appliques) car sa carapace semble être une jonction de pièces. *Matariki* désigne, en *pa'umotu*, la tortue femelle et aussi la saison de l'abondance annoncée par les Pléiades dans le ciel. Après une offrande de tortue au dieu puis au chef, seuls quelques anciens privilégiés, liés au *tāura*, gardaient la carapace, symbole de rareté, fertilité, ténacité, dans le *fare tini atua* (maison des dieux). L'écaille servait aux ornements *pa'ekaha* et *uhikana* (coiffes) et aux outils prestigieux des chefs.



Fai

© DR



© GLE Tahiti Tourisme - Zolan Lengyel

Marae et tāura

Sur les *marae* dédiés à 'Oro, les pierres étaient taillées en forme de tête de tortue très esthétiques, elles apportaient au chef un grand prestige.

Sur le *marae*, un *to'o* (effigie sacrée) de baleine représentait Ta'aroa (dieu créateur) et une sculpture du requin bleu, son messager. Le choix de la peau de requin pour la confection d'un *pahu* (tambour) apportait prestige et protection.

Manu signifie oiseau, amante, animaux. Le *'ōtaha* (*Fregeta minor*) est une des incarnations de Ta'aroa. Les plumes que les *pi'imato* (grimpeur de falaise) obtenaient étaient très prisées (noir, vert). Les jaunes et rouges ornaient le *to'o***, les chefs, le dieu de la guerre 'Oro-hu'a-manu. Le fabuleux oiseau de mer rouge était le favori du dieu Tāne. Jusqu'en 1768, des sculptures d'oiseau ornaient les *unu* (branche sculptée pour offrande) sur le *marae*, et aussi, le faîte de la maison de Pōmare I.

La baleine et la tortue étaient *tapu* (interdites) parce que sacrées : réservées aux chefs et classes supérieures jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, lors de

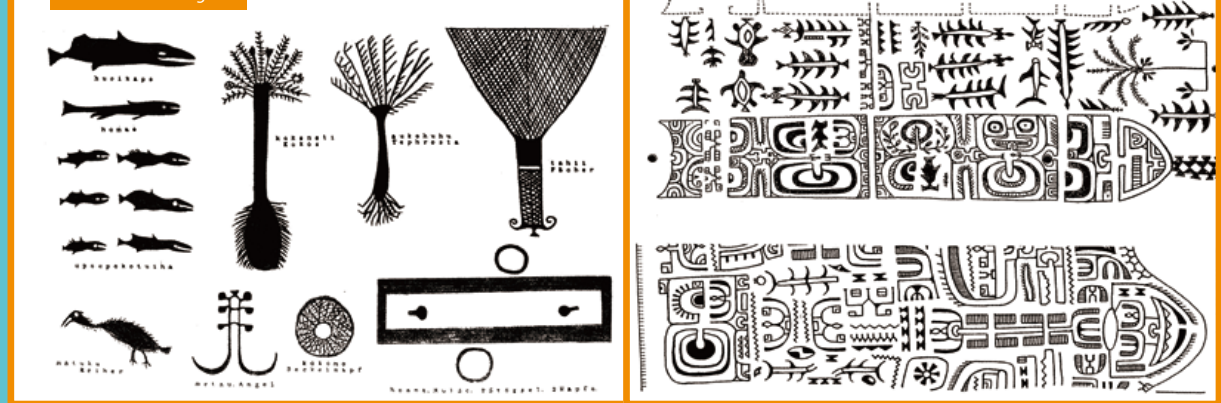
l'arrivée du christianisme, les femmes ne pouvaient en manger.

De nos jours encore, les Polynésiens rendent hommage à leurs *tāura* de la mer, à travers leurs légendes, leurs ornements et leur pêche très réglementée selon certains anciens rituels ou coutumes. »

Culture et nature ne font qu'un

« Si les aires marines protégées (AMP) de Polynésie*** n'entretiennent pas un lien direct avec la tradition des animaux marins protecteurs, elles se doivent néanmoins d'en faire état. L'objectif des AMP est de gérer et de protéger durablement le milieu marin ; ce sont des espaces délimités en mer où l'homme, et notamment les usagers locaux, se fixent des objectifs de protection de la biodiversité, des écosystèmes mais également de la culture et des traditions associés à cet environnement. La place de la culture dans la gestion des aires marines protégées est centrale en Polynésie car les modes de gestion traditionnels et des ressources (*rāhui*), sont encore aujourd'hui utilisés et la législation moderne leur vient en appui. » ♦

Motifs de tatouages



© Karl Von Den Steinen

+ d'infos : www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Antennes/Antenne-Polynesie

*BSEO n°87-88 de juin-sept 1949

**to'o : effigie sacrée

***Il existe 4 aires marines protégées (AMP) en Polynésie : le PGEM (Plan de Gestion de l'Espace Maritime) de Moorea, la zone de pêche réglementaire de Tahiti et Tatakoto, le projet participatif d'aires marines éducatives des Marquises et la réserve de biosphère de la commune de Fakarava.

11